

ABONNEMENTS

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

ÉDITION DE HUIT PAGES.

Quatre mois, 50 cts six mois 75
huit mois \$1.00; un an \$1.50
seize mois \$2.00

ÉDITION DE QUATRE PAGES.

50 cts par année ou 25 pour
six mois.L'abonnement est strictement
payable d'avance.

Le numéro 3 cents

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

lère insertion par ligne... 10 cts

Insertions subséquentes... 5 "

Les annonces à long terme se-
ront publiées à des conditions
avantageusesPour pouvoir discontinuer de
recevoir le journal, il faut donner
un avis d'au moins quinze jours
avant l'expiration de son abon-
nement et avoir payé tous les ar-
rages.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF

BUREAUX : 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH.

ADMINISTRATEUR, L. Drouin et Froy.

QUEBEC

SAMEDI 28 JUILLET 1883

NOTRE JOURNAL.

La *Vérité* commence, avec le présent numéro, la troisième année de son existence. Ce n'est pas un âge très avancé, même pour un journal; mais nous avons traversé l'époque la plus difficile. Ceux qui ont un peu d'expérience du journalisme savent que la deuxième année est la plus redoutable.

La première année, il y a l'enthousiasme des uns, la curiosité des autres pour donner un peu de vie au journal naissant. La deuxième année, l'enthousiasme et la curiosité s'éteignent, et font souvent place à l'indifférence ou à l'hostilité. Aussi, n'est-il pas rare de voir les journaux succomber pendant la deuxième année.

La *Vérité* a passé heureusement par cette épreuve, et elle commence sa troisième année avec la ferme détermination de vivre longtemps encore, si telle est la volonté de Dieu.

Pendant cette deuxième année les luttes ne nous ont pas fait défaut.

L'an dernier, à pareille époque, nous promettions à nos lecteurs de nous occuper, d'une manière toute particulière, de deux questions très importantes, de l'éducation et de la Franc-Maçonnerie.

Assurément, on ne dira pas que nous avons manqué à notre parole.

Pendant tout l'hiver dernier, nous avons soutenu une polémique, qui a eu quelque retentissement, avec un correspondant du *Courrier du Canada* sur la question de l'éducation.

On se le rappelle, nous avons défendu la proposition : *l'Etat hors de l'Ecole*, en ayant bien soin de définir ce que nous entendions par *école*, qui est synonyme, pour nous, d'éducation, ou formation morale et intellectuelle de l'enfant.

Nous avons soutenu que l'éducation appartient de droit naturel aux parents, sous la haute surveillance de l'Eglise, et nullement à l'Etat; que le rôle de l'Etat, en matière d'éducation, doit se borner à prêter main forte à l'Eglise et aux parents, à les aider dans l'accomplissement de leurs devoirs, dans l'exercice de leurs droits; que l'Etat qui se fait *éducateur* sort de son domaine.

On a qualifié sévèrement notre thèse; on a dit même qu'elle *serait condamnée à Rome*.

Mais nous avons cité assez d'autorités à l'appui de notre proposition pour convaincre nos lecteurs que notre honorable contradicteur s'était laissé un peu trop emporter par son zèle.

Du reste, de nombreux et hautes approbations que nous avons reçues, nous ont donné l'assurance que nous n'avions fait qu'exposer la véritable doctrine catholique.

Nos écrits contre la Franc-Maçonnerie

nous ont aussi valu bien des lettres de félicitation de la part d'hommes dont l'opinion vaut quelque chose. Nous pouvons donc nous moquer des colères de certains journalistes qui ne dénoncent jamais eux-mêmes la Franc-Maçonnerie et qui voudraient que tout le monde fit comme eux.

Dans ces derniers temps, l'*Electeur* a entrepris contre nous une campagne des plus déloyales, destinée, dans la pensée de ceux qui avaient monté ce coup contre nous, à nous ruiner moralement et financièrement. L'effet a été tout autre que celui que nos ennemis attendaient: nous n'avons pas perdu un seul de nos amis, et tout le tapage de l'*Electeur* ne nous a amené que cinq ou six désabonnements. Tandis que, d'un autre côté, cette odieuse persécution nous a procuré de nouvelles adhésions.

Dans les questions politiques, nous continuerons à suivre la même ligne de conduite que nous avons suivie depuis deux ans: guerre à la clique et guerre aux gouvernements faibles qui ne travailleront pas résolument à briser cette funeste combinaison.

Depuis une année, il s'est produit un changement considérable dans l'esprit d'un grand nombre d'hommes qui s'occupent de politique, non pour faire fortune, mais pour servir leur pays. Ils sont aujourd'hui convaincus de la nécessité de briser ouvertement avec l'organisation malhonnête qui s'est emparée du pouvoir, du parti conservateur, et de la presse prétendue conservatrice.

Sans vouloir en aucune manière faire une alliance avec les libéraux, dont les principes politiques et sociaux sont inadmissibles, ces vrais conservateurs sont déterminés à doter le pays d'un gouvernement honnête qui chasse la clique, et qui ne permettra pas le triomphe des idées libérales ou radicales.

Nous croyons que ces hommes ont les sympathies des masses de la population canadienne française essentiellement catholique et conservatrice dans le vrai sens du mot. Le public, cela ne fait plus de doute, demande un autre gouvernement; mais bien qu'il ait perdu confiance dans les hommes actuellement au pouvoir, il n'en a pas moins gardé une grande méfiance vis-à-vis des chefs libéraux tels que MM. Mercier, Langelier, etc.

C'est que l'opinion publique saine et éclairée demande, c'est un gouvernement composé d'hommes qui n'ont trempé dans aucune malversation, et qui offrent en même de sérieuses garanties sous le rapport des principes politiques et sociaux.

Un cabinet dans lequel se trouveraient MM. de Boucherville, J.J. Ross et A. R. Angers donnerait satisfaction à l'immense majorité de nos compatriotes.

Sans nous identifier plus que par le passé avec un parti politique, nous nous proposons de faire tout en notre pouvoir pour obtenir la formation d'un tel cabinet.

Si un tel cabinet se formait, nous n'en re-

riions nullement le partisan aveugle, mais nous croyons que nous aurions assez rarement le devoir de le blâmer, du moins sévèrement.

En terminant cet article, nous devons remercier chaleureusement tous nos amis, amis personnels et amis de notre œuvre, des nombreuses marques de sympathie et d'encouragement qu'ils nous ont prodiguées pendant l'année qui vient d'expirer.

M. Tarte est terriblement scandalisé de voir M. Trudel combattre le gouvernement Mousseau en compagnie de M. Laflamme: il parle du procès Guibord.

Avant d'opérer sur les yeux de son prochain, il est bon de soigner les siens.

M. Tarte qui passe son temps à arracher les pailles de l'œil du rédacteur de l'*Étendard*, devrait commencer par au moins dégrossir l'énorme poutre qui obstrue sa propre vue.

Quand on fréquente chaque jour M. François Langelier, l'homme de l'influence iodée, l'homme qu'on a publiquement qualifié de *senteur*; et qu'on le fréquente, non dans un but d'intérêt public, mais pour acquérir l'indépendance sous le rapport de la fortune" on devrait se taire sur la conduite des autres.

M. Tarte, qui se prélassé tous les jours dans le bureau de M. François Langelier, reprochant, au nom de la religion, à M. Trudel de s'être trouvé sur le husting avec M. Laflamme, c'est un vrai comble!

Notre ami du *Courrier du Canada* déclare, lui aussi, qu'il n'aime pas l'alliance de certains conservateurs avec MM. Laflamme et Mercier.

Nous aussi, nous ne l'aimons pas si réellement elle existait; non seulement nous ne l'aimons pas, mais nous la dénoncerions de toutes nos forces, car, pour nous, MM. Mercier et Laflamme sont des hommes extrêmement dangereux.

Mais nous ne croyons nullement à l'existence de cette prétendue alliance. Il est vrai que MM. Trudel et Laflamme combattent ensemble la candidature de M. Mousseau à Jacques-Cartier. Cela a l'air un peu singulier, de prime abord, nous l'avouons; mais nous avons trop de confiance dans la force des convictions et la solidité des principes de M. Trudel pour croire un seul instant qu'il ait formé une alliance, même tacite, avec l'avocat du défunt Guibord.

Nous dirons plus; le rédacteur du *Courrier* n'y croit pas non plus.

L'affaire est bien simple: Lors de la dernière élection de Jacques-Cartier, M. Mousseau avait fait des promesses à MM. Mercier et Laflamme; il avait promis un portefeuille au premier et d'autre chose au second. Il

Mais parce que les deux chefs libéraux font de l'opposition à M. Mousseau, par dépit, est-ce une raison suffisante pour empêcher M. Trudel et les autres conservateurs de Montréal de lui faire la guerre par conviction?

n'a pas tenu ses promesses. Voilà pourquoi MM. Mercier et Laflamme, qui étaient favorables à M. Mousseau à la dernière élection, lui sont hostiles aujourd'hui.

Et maintenant, une simple question à notre estimable confrère du *Courrier*: Si la vue de M. Laflamme sur le husting avec M. Trudel l'offusque tant, comment se fait-il qu'il ait gardé un silence si absolu, l'an dernier, lorsque ce même M. Laflamme et tous les libéraux de Jacques-Cartier donnaient leur appui à M. Mousseau?

Aurait-il, lui aussi, deux poids et deux mesures?

Aujourd'hui, c'est M. Sénécal qui fait la pluie et le beau temps, c'est connu. D'après les organes de ce grand homme, notre "roi non couronné", comme l'appelle de l'*Événement*, fait des merveilles à Paris en faveur de la province. M. Sénécal fait tout, et sans lui rien ne se fait.

C'est très bien. Mais alors que font nos représentants à Paris MM. Fabre et Marmette?

Il est vrai que M. Tarte nous a déjà dit que M. Fabre n'a pas un traitement qui lui permette de faire grand chose. Mais c'était peu après la vente de l'*Événement* au susdit M. Tarte.

Si MM. Fabre et Marmette n'ont rien à faire là-bas, si M. Sénécal fait toute la besogne, qu'on rappelle nos ambassadeurs au plus vite. Nous avons grand besoin de leurs talents au pays.

Notre romancier national devrait nous faire un roman historique sur les tripotages de la clique, et l'aimable ex-sénateur pourrait nous doter d'une brochure humoristique sur les aventures d'une girouette politique.

La dispute survenue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement d'Ontario au sujet de la frontière de la province d'Ontario du côté du Nord-Ouest pourrait bien dégénérer en une petite guerre civile. Le gouvernement de Mowat se propose d'envoyer une armée d'invasion pour prendre possession du territoire en litige. Et le *Times*, de Winnipeg, nous apprend que M. Norquay, premier ministre de la prairie province, enverra une armée, non moins puissante que celle de M. Mowat, pour faire respecter les droits de Manitoba.

Nous espérons que notre ministre de la guerre sera "à la hauteur de la situation" et qu'il empêchera toute effusion de sang.

Ecole des arts et métiers.

Samedi dernier, M. Tarte est revenu à la charge, dans l'*Evénement*, pour déclarer, contrairement à ce que nous avons affirmé dans notre dernier numéro, que "le crédit de \$1000, mis par le gouvernement Chapleau à la disposition des Frères des écoles chrétiennes pour la fondation d'une école des arts et métiers à Québec, a été accepté avec reconnaissance par les Revs Frères." Puis il a interpellé le frère supérieur de l'institution en cette ville.

M. Tarte a déclaré ensuite que "la persécution dont l'Institut des Frères était l'objet en France à cette époque, a empêché la réalisation de ce projet important."

Cet article a valu à l'*Evénement* le démenti suivant de la part du cher frère Aphraates, supérieur des Frères à Québec :

Québec, 23 juillet 1883.

A monsieur le rédacteur de l'*Evénement*.

Cher monsieur.

J'ai lu le petit article publié dans les colonnes de votre feuille à la date du 21 du courant, sous le titre de "Ecole des Arts et métiers."

J'aime à croire que l'auteur de cet article a écrit de bonne foi, et avec l'intention de servir l'œuvre. Mais je regrette infiniment qu'il m'ait mis dans la nécessité de lui représenter qu'il a été mal renseigné. Je ne puis laisser le public sous l'impression que l'obstacle à la réalisation du projet d'une école d'arts et métiers, est venu de la persécution essuyée par notre Institut en France. La raison vraie qui me l'a fait abandonner a été l'insuffisance de l'allocation offerte par le gouvernement.

Un coup d'œil sur les quelques lignes suivantes suffira pour convaincre toute personne, qu'il n'était pas possible d'entreprendre une œuvre de cette importance avec la modique subvention de \$1000.

Les conditions qui furent soumises au gouvernement Chapleau pour la fondation à Québec d'une école d'arts et métiers sont :

1o. Bâtiments pour le logement des Frères et des élèves, outillage pour ateliers, matériel pour le dessin, appareils pour l'enseignement de la physique, de la mécanique, de la chimie, etc.

2o. subvention annuelle, les premières années, pour le salaire d'un ingénieur en chef et de quatre sous-ingénieurs, du directeur, de l'école, de trois professeurs, et pour l'entretien des appareils : \$6,800.

Les professeurs secondaires, les surveillants et les serviteurs devaient recevoir leur salaire sur la pension des élèves.

Le recrutement pour les écoles d'arts et métiers ne se faisant généralement que dans la classe ouvrière et dans la petite bourgeoisie, on conçoit aisément qu'on ne peut exiger des élèves qu'une pension très modérée. On ne doit donc point attendre de cette source les moyens de faire face aux dépenses qu'exige le fonctionnement d'une telle institution. On sait qu'en Europe ces sortes d'écoles sont libéralement subventionnées par les États. Elles offrent à la jeunesse intelligente des bourses, demi-bourses et quarts de bourse en grand nombre.

J'ai l'honneur d'être avec respect,
Monsieur,
Votre très humble et
très obéissant serviteur,
FRÈRE APHRAATES.

Malgré cette déclaration si catégorique, M. Tarte persiste dans son dire.

Entre une affirmation du cher frère Aphraates, et une affirmation de M. Tarte, le public canadien, qui connaît les deux hommes, ne saurait hésiter un seul instant. La première l'emportera nécessairement.

D'autant plus que le gros bon sens est du côté du cher Frère.

En effet, il suffit de songer aux frais considérables que doit, de toute évidence, entraîner l'établissement à Québec d'une école d'arts et métiers pour comprendre qu'une allocation de \$1000 par année est parfaitement illusoire.

M. Tarte, répondant à la lettre du cher frère Aphraates, dit que celui-ci l'a remercié "vivement" de lui avoir obtenu ce crédit.

En homme bien élevé, le frère Aphraates a sans doute remercié M. Tarte de la peine qu'il s'était donnée, en 1880, pour obtenir du gouvernement un crédit en faveur d'une école des arts et métiers, car le M. Tarte d'il y a trois ans, n'est pas le M. Tarte d'aujourd'hui. Mais il n'a pas pu accepter, et il n'a pas accepté "ce crédit avec reconnaissance"; il n'a pas pu déclarer, et il n'a pas déclaré que "vu la persécution dont les Frères de la doctrine chrétienne étaient les victimes en France, il ne pourrait fonder de suite l'école tant désirée." Nous prions M. Tarte de croire que nos renseignements sont puisés à la meilleure source possible.

Le cher frère Aphraates a pu, peut-être, dire qu'en faisant voter un crédit de \$1,000 le gouvernement avait consacré le principe, et que plus tard on pourrait l'engager à accorder une allocation suffisante. Mais en consacrer un principe et faire l'application pratique de ce principe, il y a un abîme, représenté dans l'espèce par une somme annuelle de plusieurs mille piastres.

Le cher Frère a pu dire, de plus, à M. Tarte, que s'il lui avait été possible d'espérer de l'aide de l'Institut en France, il aurait été en état de fonder l'école à moins de frais que sans cette aide; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état des dépenses préparées par le Frère supérieur pour se convaincre que, même avec des professeurs venus de l'étranger, le crédit de \$1,000 restait illusoire. Car d'où aurait-on tiré les ressources pour l'érection des bâtiments, pour l'outillage des ateliers? où aurait-on trouvé les salaires de l'ingénieur et de quatre sous-ingénieurs, tous laïques?

Nous affirmons donc de nouveau que le cher frère Aphraates n'a jamais accepté ce crédit de \$1,000, ni avec reconnaissance ni autrement; qu'il a abandonné le projet du moment qu'il a connu le chiffre de l'allocation; et que la véritable cause de l'insuccès de l'entreprise ne se trouve pas dans la position pénible où est placée l'Institut en France, mais dans les intrigues qu'on a mises en œuvre, ici à Québec, pour empêcher le gouvernement d'accorder une aide suffisante, intrigues dont M. Tarte a dû avoir connaissance.

1874 ET 1883

Les journaux de la clique, le *Canadien* en tête, essaient d'effrayer les conservateurs

en criant, sur tous les tons, que si M. Mousseau est obligé de s'en aller, c'est M. Mercier qui arrive au pouvoir.

Constataz, d'abord, encore une fois, que ces mêmes gens, qui tombent en pâmoison aujourd'hui, à la seule pensée de voir M. Mercier devenir premier ministre, étaient prêts à l'accepter comme collègue de M. Chapleau ou de M. Mousseau, *cum futura successione*.

M. Tarte croit-il que le bon public a oublié les compliments ridiculement flatteurs que le *Canadien* adressait au chef de l'opposition, pendant la dernière session, à l'occasion de la déclaration emphatique-ment insignifiante que M. Mercier avait faite touchant la question de l'éducation?

Est-ce que ces compliments n'étaient pas destinés à préparer les voies à la coalition?

Puis, ces appels directs au rapprochement des chefs des deux partis lancés par l'*Evénement* et le *Canadien*, personne ne les a oubliés!

Commencez donc, M. Tarte par mettre votre conduite d'accord avec vos principes.

Si l'alliance avec les libéraux est une grave erreur — et c'en est une — pourquoi l'avez-vous prêchée?

Mais il est entièrement faux que le pays soit menacé d'un retour au pouvoir des libéraux, à moins que les sénécalleux ne réussissent dans leurs projets de coalition. Car, il ne faut pas l'oublier, les véritables traîtres au parti conservateur sont les gens de l'école de la *Minerve* qui ont cherché l'alliance des rouges pour se cramponner au pouvoir encore quelque temps, et qui l'accepteraient même aujourd'hui, malgré leurs hypocrites criaileries, si elle était à leur portée.

Si à l'heure qu'il est nous n'avons pas un gouvernement à moitié rouge, c'est uniquement parce que les cliquards n'ont pas voulu faire la part assez large aux chefs libéraux. Dans un moment de désespoir, ils peuvent céder un portefeuille de plus et sacrifier le Conseil législatif, puis *ça y sera*.

Le seul danger de voir arriver les libéraux au pouvoir vient donc de ces prétendus conservateurs sans principes qui se sont emparés du pouvoir et qui sont disposés à sacrifier les intérêts du pays et l'honneur de leur parti pour pouvoir garder la clé de la caisse publique.

Il est donc dans l'intérêt même du parti conservateur de mettre ces gens dans l'impossibilité de trahir, en les chassant du pouvoir au plus tôt.

Si M. Mousseau était obligé de se retirer, ce n'est pas M. Mercier qui serait appelé à former un nouveau cabinet, mais un vrai conservateur, un homme de la majorité.

En 1874, la même clique qui nous déshonore aujourd'hui, avait réussi à compromettre le gouvernement de M. Ouimet au point de le forcer à disparaître.

Est-ce le parti libéral qui est arrivé au pouvoir? Pas du tout. Et pourtant l'opposition libérale était plus nombreuse et bien mieux organisée en 1874 qu'elle ne l'est aujourd'hui. Dans ce temps-là, personne n'a même pensé de voir M. Joly prendre les rênes du pouvoir. La chose eut été absurde. Le gouvernement Ouimet avait perdu la confiance du pays, mais l'opposition libérale était

restée en minorité. Elle ne pouvait, donc pas être appelée, constitutionnellement, à former un nouveau cabinet. Aussi, le lieutenant-gouverneur d'alors s'est-il adressé, sans hésiter, à un homme de la majorité conservatrice pour se donner des conseillers.

Ce qui est arrivé en 1874, arrivera nécessairement aujourd'hui. Car les circonstances sont absolument semblables.

Aujourd'hui, comme alors, la clique a gravement compromis le cabinet, au point d'en rendre la dissolution inévitable. Mais l'opposition libérale n'a nullement la confiance de la majorité, soit des électeurs, soit des députés. Le lieutenant-gouverneur devrait donc, advenant la retraite de M. Mousseau, appeler auprès de lui, non le chef de l'opposition libérale, qui ne représente qu'une très faible minorité du pays, mais un membre de la majorité conservatrice, un homme qui jouisse de la confiance des éléments sains de la population, qui soit capable de rallier autour de lui les forces vives de la nation, qui donne des garanties du côté de l'administration et du côté de la législation, du côté de l'honnêteté et du côté des principes.

Le lieutenant-gouverneur n'aurait que l'embaras du choix. Pour ne mentionner que deux noms: l'honorable C.B. de Boucherville ou l'honorable A. R. Angers.

Encore l'école Normale-Laval.

On ne sera pas surpris d'apprendre que certain professeur de l'école Normale-Laval défend mordicus le livre que nous avons critiqué la semaine dernière: Il affirme, à qui veut l'entendre, que M. Paroz est un excellent auteur, que son ouvrage est un des meilleurs que l'on puisse trouver, que le rédacteur de la *Vérité* devrait bien se mêler de ses affaires, qu'il ignore la pédagogie, etc.

Ce professeur prétend représenter l'école Normale et parler au nom de M. le principal lui-même. Nous aimons à croire que monsieur se vante. Mais nous devons en même temps faire remarquer que les propos de ce professeur sont de nature à compromettre gravement l'institution entière.

Voici un homme qui est chargé par l'Etat de former des instituteurs et qui ne craint pas d'approuver hautement et publiquement un livre fait par un ennemi de l'Eglise, par un huguenot, probablement.

M. Paroz déclare que l'Eglise avait besoin de la réformation, il vante Luther, il remplit son livre de faussetés et d'erreurs subtiles. On distribue cet ouvrage en prix aux élèves d'une institution catholique. Un journal signale ce fait étrange. Et voici qu'un professeur de cette institution prend ouvertement la défense de ce mauvais livre!

N'est-ce pas là une preuve évidente que le danger est plus grand qu'on ne pourrait le croire? Quand on est rendu à dire que le mal est le bier, on est rendu loin.

Qu'on n'aille pas croire que le fait que nous avons signalé l'autre jour est un simple accident qui pourrait se produire dans n'importe quelle institution. C'est le résultat d'un système.

Les livres que l'école Normale donne en prix viennent du bureau de l'Instruction

publique. Dans ce bureau là, nous l'avons déjà dit, il y a quelque chose qui va très mal: de la perversité ou de la négligence coupable, probablement les deux ensemble. Le mauvais livre que nous avons déjà signalé n'est pas le seul que le bureau de l'Instruction publique ait jeté dans la circulation. Nous avons par devers nous d'autres livres également donnés en prix par l'Ecole Normale-Laval et on nous assure que les mêmes ouvrages ont été distribués par l'Ecole Normale-Jacques Cartier.

Par exemple, que pensez-vous des "Conférences pédagogiques faites aux instituteurs délégués, à l'exposition universelle de 1878?"

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cet ouvrage en signalant les mauvais livres mis en vente par la librairie Rolland.

Ces conférences ont été organisées par le gouvernement français, c'est-à-dire par la franc-maçonnerie elle-même; car en fait d'éducation la R.F. ne fait qu'exécuter le programme des Loges. L'esprit est donc essentiellement mauvais, essentiellement hostile à l'Eglise.

La franc-maçonnerie, on le sait, a entrepris de déchristianiser la France au moyen d'une éducation impie. Avec cette habileté satanique qui la caractérise et la rend si dangereuse, elle procède par degrés, cachant d'abord ses desseins pervers et ne les faisant connaître que lors qu'elle a obscurci et fourvoyé les intelligences.

Par ces conférences de 1878, la franc-maçonnerie préparait les voies à la loi de malheur qu'elle faisait voter quelques années plus tard, loi par laquelle, sous prétexte de neutralité, on veut chasser Dieu de l'école, du cœur et de l'esprit de l'enfance, loi, enfin, que le St-Père Léon XIII a qualifié d'entreprise criminelle.

Les conférenciers de 1878, parmi lesquels on remarque MM. Buisson et Bardoux, ministre de l'Instruction publique d'alors, se sont appliqués à représenter l'enseignement comme une chose tout à fait étrangère à la religion. Dans toutes ces élucubrations vous chercherez en vain les mots: Eglise, doctrine catholique, Jésus-Christ. Rien, absolument rien, de tout cela. Et, pourtant, tout cela doit être la base de la pédagogie.

Cette conspiration du silence contre Jésus-Christ et son Eglise est la plus récente invention de satan. C'est l'arme favorite de la franc-maçonnerie dans ces derniers temps.

Pour comprendre tout ce qu'il y a de creux, de faux, d'anti-chrétien dans ces conférences faites sous les auspices de la République française et de la franc-maçonnerie, il faut les lire, car ce fatras de grandes phrases ne se peut analyser. Et les quelques citations que nous permet l'espace à notre disposition ne donneraient qu'une faible idée de ce livre où l'absence de tout enseignement catholique, plutôt qu'un enseignement hostile à la religion, est le trait caractéristique.

Cependant, le trop fameux M. Buisson, laïciseur bien connu, a prononcé des paroles, non pas négativement mais positivement mauvaises.

Parlant de l'intuition morale il dit: "Il y a une règle que vous pouvez suivre pour éviter de vous égarer. Dans toutes les questions morales et sociales, tout ce qui est intuitif est de votre ressort et fait partie de l'éducation populaire; le reste ne l'est pas. Dans ces régions délicates qui confinent à la religion et à la politique, dans ces

grandes notions morales, fondement de l'éducation de l'homme et du citoyen, il y a deux parts à distinguer. L'une est aussi vieille que l'humanité, innée à tous les cœurs, ancrée dans toutes les consciences, inséparable de la nature humaine, et par là même claire et évidente à tout homme; c'est le domaine de l'intuition. Il y en a une autre qui est le fruit de l'étude, de la réflexion, de la discussion et de la science; elle contient des vérités non moins respectables, sans doute, mais non aussi éclatantes, non aussi simples, non accessibles à toute intelligence. Celle-là, messieurs, cette partie sujette à la controverse et à la passion, et qui, dans tous les cas, exige des études spéciales longues et approfondies, elle n'appartient pas à l'enseignement populaire; n'y touchez pas.

Ce sont là des phrases fort entortillées, comme l'erreur en emploi souvent pour mieux se déguiser. Mais dépouillé de tout verbiage, ce que M. Buisson dit aux instituteurs se réduit à ceci: "Vous devez enseigner à vos élèves une espèce de religion naturelle; mais gardez-vous bien de leur parler des vérités révélées, des dogmes et des mystères de l'Eglise."

Or, cet enseignement de M. Buisson est en contradiction flagrante avec l'enseignement de Pie IX et de Léon XIII qui ordonnent rigoureusement de faire de la foi catholique la base de tout enseignement populaire.

Dans ses manifestations publiques, la franc-maçonnerie fait parade d'une espèce de religion naturelle, pour mieux tromper les hommes et leur arracher plus facilement la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ et en son Eglise infallible.

Voilà l'esprit maçonnique, l'esprit vraiment diabolique de ce deuxième livre donné en prix par l'Ecole Normale-Laval! Et il y en a d'autres!

Va-t-on se réveiller enfin?

A TRAVERS LA PRESSE CANADIENNE.

On lit dans le *Constitutionnel* des Trois-Rivières:

"La *Vérité* est entrée samedi dans la troisième année de son existence. Le confrère, rédigé avec vigueur, a pris une place marquée dans le journalisme du pays. Les attaques les plus acerbes, une guerre de pirates ne l'effraie en aucune façon. Il ne se laisse désarçonner par aucun de ses adversaires. Sans peur et sans reproches, il marche bravement dans le chemin qu'il s'est tracé."

Le *Canadien* se fait dire par un correspondant de West Lynne, Manitoba qu'il est un bon journal catholique, indépendant, conciliant, honnête et modéré.

On le sait, il faut aller à l'étranger pour avoir des nouvelles de chez soi.

Le *Courrier de St Hyacinthe* reproduit une grande partie de notre premier article sur les livres donnés en prix à l'Ecole Normale-Laval, et fait précéder cette reproduction des observations suivantes:

"De nos jours, l'erreur a tant de moyens de se faufiler partout qu'on doit veiller incessamment pour l'empêcher de se propager.

"On sait que la tactique aujourd'hui est de s'adresser, par des moyens détournés, à la jeunesse; de glisser un mot, une phrase

que l'enfant d'école retiendra, de donner sur les événements historiques des appréciations plus ou moins fausses qui se gravent dans sa mémoire.

"Maintenant que la Franc-Maçonnerie en Europe cherche par tous les moyens possibles à s'emparer de l'intelligence de l'enfant et à la façonner de manière à lui faire sucer le poison de l'impiété et de la haine de l'Eglise, ceux qui sont chargés de la direction des écoles catholiques ne peuvent user de trop de prudence et de circonspection dans le choix des livres de lecture pour les enfants, et leur vigilance doit être tenue constamment en éveil.

"Nous faisons ces réflexions à propos d'un article de notre confrère, la *Vérité*, dans lequel il signale un livre donné en prix à l'Ecole Normale-Laval à Québec comme étant un ouvrage répréhensible au point de vue catholique. Les remarques de notre confrère sont dignes d'attention, et suffisantes pour donner l'éveil aux autorités enseignantes de l'Ecole Normale-Laval. Nous pensons bien aussi que le conseil de l'Instruction publique ne manquera pas de s'enquérir de la chose."

Le *Franco-Canadien* déclare que la *Vérité* est "le journal qui a l'air de se prétendre le plus conservateur de tout le pays."

Le plus est de trop. Aussi conservateur que le plus conservateur, dans le vrai sens du mot, et cent mille fois plus conservateur que certaines feuilles dites conservatrices qui traitent la *Vérité* de feuille rouge.

Un correspondant de l'*Etendard* se moque avec esprit d'un chroniqueur de l'*Evénement* qui se donne des airs d'érudit, et qui vient d'attribuer des vers écrits, il y a longtemps, par une plume française, à un de nos littérateurs canadiens. C'est un moyen facile d'enrichir la littérature canadienne, dit-il, et il engage les chroniqueurs de Québec à continuer. Le correspondant de l'*Etendard* termine ainsi:

"Voici, puisque l'occasion s'en présente, une épigramme à qui on pourra trouver sans doute un père Canadien:

"Aux temps barbares d'autrefois.
On attachait les voleurs à la croix.
Mais les siècles passés ont adouci nos mœurs:
C'est la croix aujourd'hui qu'on attache aux voleurs.

"Voyons, M. Beaulieu, quel est le Canadien qui a écrit cela."

Nous connaissons au moins deux Canadiens qui ne réclameront pas la paternité de ces vers: ce sont le haut et puissant seigneur Senn-Hé-Khal, et l'ex-grand vizis Sha-Plé.

Comme l'*Electeur*, la vieille *Minerve* exploite la correspondance privée des gens. Elle vient de s'emparer d'une lettre strictement privée et confidentielle qu'un ami de l'*Etendard* avait écrite, quelques mois avant la fondation du journal, à un millionnaire de la Californie, et elle fait de son mieux, par ce moyen indigne, de jeter du discrédit sur notre vaillant confrère.

L'*Etendard* ayant dit que cette lettre aurait été peut-être "subtilisée par un de ces chevaliers d'industrie qui infestent notre continent et qui peuvent bien se rendre de la Californie au Canada et vice versa", la *Minerve* s'est empressée, avec cette habileté qui la distingue, de coiffer son ami, M. Chapleau, de ce vilain bonnet, en disant

que c'est lui que l'*Etendard* a voulu dénigrer!

M. Tarte fait école, évidemment.

L'*Etendard* continue, avec une rare vigueur, sa lutte contre la clique. Il faut lire son éloquent article de lundi dernier intitulé: "Où allons-nous?" Notre confrère expose avec une grande lucidité les méfaits de cette organisation occulte qui se prétend le parti conservateur et dont l'unique préoccupation est de rançonner la province.

Les écrits si vigoureux, si logiques de l'*Etendard* font une terrible trouée dans les rangs sénécalleux et contribueront puissamment à briser l'influence de la coterie et à purifier l'atmosphère politique. Nous engageons notre courageux confrère à continuer le bon combat qu'il a si bien commencé.

L'*Union des cantons de l'Est* s'élève fortement contre l'ivrognerie. Ce journal dit avec raison que ce fléau est plus terrible que la peste ou le choléra. Il demande qu'on organise partout des sociétés de tempérance pour arrêter les ravages de ce terrible mal.

Sa Grandeur Mgr Moreau a écrit à M. Barthe pour le blâmer, d'avoir attaqué, comme il l'a fait, M. le curé de Ste Anne de Sorel dans son journal. Mgr indique à M. Barthe l'officialité ou le tribunal même de l'Ordinaire comme seuls compétents à juger les prêtres: c'est là, dit Sa Grandeur, qu'il faut porter ses plaintes.

A cela M. Barthe répond par des insultes à son évêque. Il dit, entre autres choses: "Nous ferons cependant observer à Mgr Moreau pour mériter notre pardon, que le remède dont il parle nous a paru illusoire."

Il y en a long sur ce ton là. Ce sont ces gens là qui invoquent sans cesse le nom de Rome à l'appui de leurs idées extravagantes, et qui accusent les catholiques qui ne pensent pas comme eux, d'être en révolte contre le Saint-Siège!

C'est ce même M. Barthe qui nous a si fort malmené parce que nous avons différé d'opinion avec M. l'abbé Rouleau; il nous accusait de faire la leçon à Mgr l'Archevêque, de vouloir nous substituer à NN. SS. les évêques. Aujourd'hui, il dit carrément à son propre évêque: "Mgr le remède que vous m'indiquez me paraît illusoire!" Continuez, M. Barthe, à vous faire connaître pour ce que vous êtes.

Le *Messageur*, de Lewiston, Maine, se plaint de ce que nos hommes publics ne s'occupent guère du repatriement des Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis. L'argent et les faveurs des gouvernements sont pour les étrangers, dit-il.

Il y a du vrai dans ces remarques du confrère.

Pour faire comprendre le rapide développement du Nord-Ouest canadien, un journal enregistre le fait que les MM. Ogilvie, commerçants de farine, ont expédié, par chemin de fer, dix wagons de farine à Blackfoot Crossing, endroit qui se trouve à sept cent soixante milles à l'ouest de Winnipeg.

Il y a deux ans, il n'y avait pas un mille de chemin de fer en exploitation à l'ouest de Winnipeg.

A travers les journaux français.

M. Grévy a fait sa soumission, dit le *Clairon*.

Après avoir réclamé énergiquement le droit de répondre seul à la lettre du Pape, il a cédé devant les exigences de M. Jules Ferry qui a rédigé une longue note, et l'a fait remettre au St Père, par l'intermédiaire de notre ambassadeur à Rome.

Ainsi voilà M. Grévy relégué par ses ministres au rang de soliveau, jugé incapable de répondre à une lettre et traité comme le dernier des incapables.

Les *Tablettes d'un spectateur* assurent que le ministre des cultes, en donnant des ordres pour l'illumination des églises de Paris à l'occasion du 14 juillet, a recommandé que les croix surmontant les flèches et les frontons soient laissées dans l'ombre.

Le *Rappel*, journal républicain, laisse échapper ce cri de douleur :

La séance d'hier est de celles dont il faudrait tout retenir, car elle est symptomatique du mal qui ronge la majorité républicaine et qui finirait, si l'on n'y prenait garde, par menacer la République elle-même.

On lit dans l'*Union de Bretagne* : Les plus ardentes prières se font de toute part avec un redoublement de confiance pour faire violence au ciel et obtenir la guérison du roi.

De tous côtés on s'adresse au Divin Cœur et nous ne connaissons rien qui soit plus capable de faire prévaloir la bonté de Dieu sur sa justice.

Nous sommes informés, dit l'*Union de Paris*, que beaucoup de catholiques ont l'intention de demander au Sacré Cœur de Jésus la guérison du roi. A cette intention, des neuvaines de messes et de prières commenceront le 7 juillet à Paris et dans toute la France. Nous ne pouvons donner les noms de toutes les églises où ces neuvaines auront lieu, mais nous savons que cette manifestation sera, par sa ferveur et par le nombre immense de ceux qui y prendront part, digne de l'auguste malade et de la piété nationale.

On lit dans l'*Univers* : Nous recevons de Nice la dépêche suivante résumant un vœu qui nous est exprimé de plusieurs côtés à la fois :

Nice, 4 juillet 3 heures.

Prière instante de recommander aux catholiques de France une fervente et solennelle neuvaine au Sacré-Cœur du 7 au 15 courant.

C'est de tout cœur que l'*Univers* s'associe à l'excellente idée de son correspondant de Nice. Plus les prières seront nombreuses et ferventes à l'adresse du Sacré-Cœur, plus il y aura de communions, plus on devra se fortifier dans l'espoir que Dieu voudra user de sa puissance pour rendre à la santé le Prince qui voulait n'en user que pour ramener la France à Dieu.

On lit dans le *Moniteur Universel*. Le monument qui va être inauguré le 14 juillet sur l'ancienne place du Château-d'Eau est consacré par la ville de Paris à la gloire de la République ; ainsi l'assure du moins

l'inscription gravée sur le socle. Notre conseil municipal a trouvé plaisant de parodier Napoléon Ier élevant un monument à la gloire de la Grande-Armée sans se douter combien un pareil rapprochement était écrasant pour la République et pour les républicains.

Le mot de "gloire" est vraiment un de ceux que les partisans du régime sous lequel nous vivons devraient bien se garder de prononcer, s'ils avaient un peu de prudence ou de vergogne. A plus forte raison devraient-ils s'abstenir de le graver sur le piédestal de leur statue, s'ils ne veulent pas que tous les passants s'arrêtent et se demandent, en haussant les épaules, ce que cette République a fait de glorieux.

Née en un jour de malheur, il y aurait peut-être quelque injustice à lui reprocher les douloureuses humiliations de son origine ; mais depuis, qu'a-t-elle fait ? Comment s'est-elle relevée ? Comment a-t-elle relevé la France de l'abaissement où elle l'avait trouvée, et d'où elle-même était sortie ? Quels succès a-t-elle remportés au dehors ou au dedans ? Quelles victoires a-t-elle obtenues ? Quels lauriers a-t-elle cueillis ? L'impérialisme du gouvernement républicain nous a laissé expulser de l'Égypte et a fait massacrer nos soldats au Tonkin : sont-ce là les brillants exploits dont on veut faire honneur à la statue du Château-d'Eau ?

En fait de triomphes, nous n'en voyons guère qu'un seul que l'on puisse mettre à l'actif de la République : c'est celui qu'elle a remporté sur les congréganistes, sur les Frères de la doctrine chrétienne, sur les Sœurs de Saint Vincent de Paul, et enfin sur les aumôniers des hôpitaux. Ah ! il faut en convenir, elle a fourni là une campagne brillante ; elle a même livré aux Prémontrés et aux Bénédictins des assauts qui méritent d'occuper une place distinguée dans les annales militaires. C'est sans doute à ces hauts faits qu'a songé le conseil municipal de Paris quand il a parlé de la gloire de la République ; et son plus vif regret aura été sans doute que, dans cette guerre contre les congrégations religieuses, l'on n'ait pas pris à l'ennemi quelques canons dont on eût employé la bronze pour faire la statue. La parodie de la grande légende napoléonienne aurait été complète et le conseil municipal n'aurait plus rien à envier au vainqueur d'Austerlitz.

L'excellent journal le *Pèlerin*, qui est très mordant à ses heures, a nommé le conseil de ville de Paris : Kaperdulaboule (Qu'a perdu la boule) à cause de ses folies impies. Les petits Kaperdulaboule sont naturellement les conseils municipaux des villes de province. Voici ce que le *Pèlerin* dit d'un de ces petits :

Le petit Kaperdulaboule de Bedarrieux a voté avec courage le déboulement de la statue de N. D. de Lourdes qui orne une place de cette cité catholique — Nous verrons si elle restera, disaient-ils. — Eh bien ! elle est restée, — la population et surtout les femmes se sont montrées si décidées à empêcher la profanation, même contre commissaires et gendarmes, que Kaperdulaboule rage. — Alors ils ont voté la suppression des traitements des Frères et des Sœurs accusés d'avoir mille élèves contre 60 qui consentent à venir aux écoles sans Dieu du petit Kaperdulaboule, — la population vote des secours pour conserver ses instituteurs préférés. Alors le petit Kaperdulaboule supprime les traitements des vicaires, les logements des deaservants, et il demande aux frères et aux

amis : Eh bien ! suis-je aussi canaille que celui de la capitale ?

Non.

La souscription de M. Gambetta, dit le *Pèlerin*, s'élève à 204.186 fr. — Avoir imposé tous les fonctionnaires, toute l'armée et les conseils municipaux pour arriver là, — cela démontre qu'il y a plus d'indépendance qu'on ne croit en France. —

LE PRISONNIER DE MONTESQUIEU.

Voici une anecdote sur Montesquieu qui rachètera des erreurs devant Dieu.

Le récit suivant, relevé dans un journal non chrétien, évite de laisser percer la note religieuse ; mais sous ce récit, on la sent vibrer d'un bout à l'autre :

Montesquieu étant à Marseille pendant la belle saison, en 1728, s'embarqua dans un des bateaux de promenade amarés à la jetée du port. "Je voudrais, dit-il au marinier, faire quelques tours de bassin pour profiter de la fraîcheur de la soirée... Mais ajouta-t-il, en l'observant plus attentivement, vous n'avez pas l'air d'être du métier..."

— Je n'en suis pas, en effet, Monsieur, repliqua le marinier qui était un jeune garçon, et c'est pour gagner quelque argent que je conduis ce bateau, le soir, après mon travail.

— Vous êtes donc bien intéressé : à votre âge...

— Ah ! Monsieur, si vous saviez pourquoi je désire si fort de gagner de l'argent, vous ne me blâmeriez pas."

Puis, tout en ramant, le jeune marinier raconta au voyageur que son père, dans une traversée de Marseille à Carthagène, avait été fait prisonnier par des corsaires qui l'avaient emmené à Tétouan. " Ces barbares, ajouta-t-il retiennent mon malheureux père esclave, et exigent 2 000 écus pour sa rançon et ma mère, ma sœur, et moi, nous sommes bien éloignés de posséder cette somme.

Montesquieu vivement ému, demanda des renseignements précis sur la situation du prisonnier et se fit donner le nom et l'adresse du marinier, auquel il promit de s'intéresser. En sortant du bateau, il lui remit une bourse bien garnie, en lui disant : "Comptez sur moi !"

Six semaines s'étaient passés depuis cette époque, pendant lesquelles la famille du prisonnier travaillait sans relâche pour compléter la somme nécessaire à sa rançon. Un soir qu'elle prenait son repas, quelques coups discrets furent frappés à la porte et soudain un homme se présenta. Qu'on juge de l'étonnement et de la joie de tous quand ils reconnurent l'esclave de Tétouan, leur mari et leur père, qu'ils croyaient ne plus revoir.

Celui-ci s'épuisa en remerciements sur les 300 louis donnés pour sa rançon et sur l'argent qu'on lui avait remis pour son voyage de Tétouan à Marseille. La famille, surprise de cette déclaration, ne savait à qui attribuer cet acte de générosité, quand le jeune marinier se levant, s'écria :

" Je connais notre bienfaiteur ! Vous rappelez-vous, dit-il à sa mère, cet inconnu qui me donna sa bourse en m'assurant qu'il s'occuperait de la délivrance de mon père..."

C'est lui, bien certainement, qui a rempli sa promesse."

Six mois se passèrent sans autre incident quand le marinier rencontra un jour son inconnu sur le port et se précipita à ses pieds en le remerciant comme son auge tutélaire.

Stupéfaction simulée de la part de l'inconnu, qui se défendit énergiquement d'être le bienfaiteur de sa famille, instance du jeune homme qui, les larmes aux yeux, supplie Montesquieu de venir recevoir de la bouche de son protégé les remerciements et les témoignages d'une reconnaissance qui méritait sa bonne action. Il profite de l'attroupement qui s'est formé autour de lui pour se dérober aux instances du marinier et disparaît.

ÇA ET LA

Un ogre.

On n'en trouve pas seulement dans les contes de fées, dit le *Pèlerin*. On vient d'en arrêter un dans le vilage de Nauruson, ou district de Naltschik, dans le Caucasse. Il passait pour sorcier dans le pays. Le fossoyeur ayant remarqué des traces de pas auprès des tombes nouvelles, surveilla et surprit un inconnu qui sortait du cimetière la nuit avec un paquet sous les bras. La police avertie fit une descente et trouva le monstre accroupi, auprès d'un feu, faisant bouillir dans une marmite la chair d'un enfant détérré par lui. Une perquisition dans la maison amène la découverte de plusieurs crânes d'enfants et de la moitié d'un cadavre volé. — Sa fille, de 20 ans, interrogée, révèle qu'il mangeait la chair et utilisait la graisse en spécifiques merveilleux. La peur d'être elle-même dévorée l'avait jusque là forcé au silence. — On va les juger.

Ballon sous-marin.

L'exposition universelle a eu son ballon captif, pour voir tout Paris de haut. L'exposition de Nice mettra un Observatoire sous-marin à la disposition des curieux.

M. Toselly, inventeur, a imaginé une construction en acier et en bronze capable de résister aux fortes pressions sous-marines. Hauteur 8 mètres : trois étages ; celui d'en haut est réservé au commandant, qui surveille la marche et explique. Celui d'en bas est aménagé confortablement pour les curieux, muni d'un soleil électrique, qui produira sans doute un grand étonnement parmi les poissons et les mollusques du fond de l'eau. Un téléphone reliera les curieux à leurs amis restés à la surface, sur le bateau à vapeur qui transportera et promènera l'observatoire. Le compartiment du milieu, organisé sur les principes physiques de la vessie des poissons, fera l'office de ballon et facilitera l'opération de montée et de descente.

Chatiment des outrages faits à Marie.

Dieu aime plus Marie que tous les anges et les bienheureux ensemble. Cette vierge incomparable a rendu

plus de gloire au Très-Haut que tous les saints. Sa puissance et sa miséricorde ne connaissent point de bornes, un père de l'Eglise la nomme la Toute Puissante à genoux. *Omnipotentia, suplex.*

Après cela, ne soyons pas étonnés si Dieu punit avec tant de sévérité les outrages faits à sa divine Mère. Ceux qui insultent Marie ne sauraient trouver de refuge pour se mettre à l'abri des coups de la vengeance divine.

On lit dans la vie de saint Albert, carme, qu'un jour ayant perdu tout son argent à Trapani, aperçut deux images, l'une de Notre-Dame, l'autre de saint Albert. Dans un moment de fureur et de désespoir, il saisit son épée en disant : *Je t'ai souvent invoqué et tu ne m'as pas aidé, je ne t'aimerai jamais, saint ; et toi, Marie, surnommée mère des grâces, tu as aussi fait la sourde oreille à mes prières.* Puis il frappa sur ces images, qui rendrent du sang... Mais la foudre tomba du ciel et mit cet impie en poudre.

L'an 1649, lorsque les troupes allemandes étaient en Lorraine, quelques soldats qui étaient à Novian, après avoir bu avec excès, se mirent à jouer. L'un d'eux, ayant perdu beaucoup, se lève tout à coup en furie, et apercevant une image de la sainte Vierge attachée à la muraille, il s'en prend à elle comme si elle eût été cause de sa perte, et lui donne plusieurs coups en proférant des blasphèmes. Il ne l'eut pas plutôt fait qu'il tomba par terre avec un tremblement dans tous le corps et des douleurs si violentes et si continuelles qu'il fut impossible de lui faire prendre quelque nourriture pendant quatre ou cinq jours. Les troupes ayant reçu ordre de déloger, on mit le malheureux sur un cheval pour qu'il suivit les autres. On a su depuis que, s'étant jeté à bas à force de se tourmenter, il était mort sur le chemin en mordant la terre et écumant de rage. A Novian, on ne cessa de parler avec étonnement et crainte de la punition exemplaire de cet impie, jusqu'à ce que deux ans après, à la persuasion d'un missionnaire, on résolut de réparer solennellement le sacrilège.

—Voici un fait plus récent, qui a été cité par les journaux du pays.

A Berchtesgaden, dans le Tyrol, un jeune homme tout fier de sa fortune et de sa naissance, attablé dans un café, en parti de plaisir avec quelques amis, venait de faire du dogme de l'Immaculée Conception de Marie l'objet de ses sarcasmes impies et des plus inconvenantes plaisanteries, sans se mettre en peine du grand scandale qu'il donnait à plusieurs personnes qui se trouvaient présentes ; mais la justice de Dieu ne devait pas tarder à venger l'honneur de la Vierge Immaculée.

Les pots de bière et les bouteilles de vin et de liqueur étant vidés, notre jeune frondeur, plein de gaieté et riant encore de ses fanfaronnades, quitte ses canotades et monte à cheval pour s'en retourner chez lui. Il galopait en fredonnant toujours ses horribles blasphèmes, lorsqu'il aperçut une statue de la sainte Vierge au bord du chemin, comme en voit beaucoup en ce pays plein de foi et de piété. En

même temps son cheval fait un écart et le jette avec tant de violence contre le piédestal de la statue, qu'il fut trouvé à la même place sans connaissance, la poitrine enfoncée et baigné dans son sang. Il mourut le surlendemain sans avoir pu retrouver l'usage de ses facultés.

Punition d'une injure faite à Marie.

Nous trouvons dans le *Rosier de Marie* la lettre suivante écrite par un témoin oculaire du fait qu'il raconte.

“ En lisant votre journal, je vois souvent des faits qui, en montrant la bonté de Marie, montrent aussi souvent la manière terrible dont Dieu punit les outrages faits à cette bonne Mère. A ce sujet je vais vous raconter un fait dont j'ai été moi-même témoin.

“ Il y a vingt-quatre ans que la chose est arrivée ; mais elle est aussi présente à mon esprit que si elle n'était d'hier, à cause de la vive impression que j'en ai reçue.

J'avais dix-neuf ans, et j'aimais beaucoup la sainte Vierge ; je me plaisais à travailler sous les yeux de cette bonne mère, c'est à dire tout près d'une statue de Marie, que j'ornais de mon mieux. Or, un jour que j'étais à l'embellir (c'était au commencement du mois de mai), survint mon beau-frère, homme sans religion et qui se moquait souvent de ma dévotion à Marie. Il tenait en main une petite pince d'acier ; il fit mine de vouloir casser la main de ma statue avec sa pince “ Oh ! lui dis-je, vous n'oserez pas, la sainte Vierge vous punirait. ” En entendant cela, il éclate de rire. “ Je n'oserai pas ? Eh bien ! tenez. ” Et il casse en deux coups de deux doigts de ma statue chérie. Je le regarde stupéfait et je m'écrie : “ Qu'avez-vous fait ! Si le bon Dieu vous en faisait autant ! ” Hélas ! le mois de Marie n'était pas encore fini, que le malheureux avait reçu sa punition. Il fit un voyage par le chemin de fer de Lyon à St Etienne, car nous étions à Lyon. Arrivé à Givors, il descend du wagon ; il se trouve en retard au moment où le train partait ; il veut s'élaner pour monter, mais il tombe : les roues lui passent sur le corps et lui coupent la jambe en deux endroits. Deux heures après il n'existait plus..... Je ne pus reconnaître dans cette mort la punition de son mépris pour la sainte Vierge. Cependant, nous avons tant prié pour sa conversion, ma sœur et moi, qu'il semble que Marie, si miséricordieuse, ait voulu nous donner l'espérance qu'il était sauvé ; car deux jours auparavant ma sœur avait rêvé si à la faire confesser, ce qu'il n'avait pas fait depuis plus de vingt ans.

Le démon, ministre des vengences de Dieu.

A l'époque de la grande Révolution, les sactaires de Marie furent profanés comme ceux de son divin Fils, et tous ceux qui eurent le triste cou-

rage de prendre part à ces sacrilèges abominations sentirent peser sur eux, et souvent même sur leurs enfants, la main terrible de la justice divine. On remplirait des volumes de traits qui ont eu de milliers de spectateurs. Pour ne pas sortir de notre cadre, nous nous contentons d'en rapporter plusieurs.

Un négociant de l'Ardeche nous a communiqué le trait suivant, qu'il tenait de personnes dignes de foi :

Un révolutionnaire protestant qui demeurait dans une petite maison de campagne, étant venu au village pour traiter quelques affaires, entra dans l'église paroissiale qui n'était pas encore interdite.

Ce misérable sectaire, apercevant une petite statue de la sainte Vierge devant lequel les fidèles aimaient à venir prier, s'écria en branlant la tête avec un air diabolique : “ Cette femme est restée là assez longtemps. ” Et en disant ces horribles paroles, il s'avança et bésa la tête de la madone.

Après cet exploit sacrilège, qui contrista tous les bons chrétiens du pays, cet impie étant remonté à cheval pour continuer sa route, il rencontre un homme qui le prie de le laisser monter derrière lui ; sa demande est acceptée. Quand le révolutionnaire fut arrivé dans sa maison, son compagnon de voyage lui dit en le quittant ces paroles mystérieuses : *Je t'attends dans huit jours.* Au bout de huit jours, il mourut privé des secours de la religion. Ceux qui le portèrent au cimetière assurèrent que, lorsqu'on mit la bière dans la fosse, elle était vide.

Revolutionnaires punis.

La petite ville de Neuville-l'Archevêque possède une église élégante, construite en 1680 par Mgr Camille de Neuville, archevêque et gouverneur de Lyon.

Ce temple, dédié à Marie, fut embelli par les héritiers de ce puissant prélat.

On remarque, entre autres ornements, une boiserie magnifique de plus de vingt pieds d'élévation, et qui était enrichie de tableaux sculptés et de différents trophées, symboles et emblèmes de de la religion et de ses mystères. — Au fond du sanctuaire, au-dessus de la boiserie, s'élevait, portée par deux anges, dont l'un sonne la trompette, une statue colossale de Marie, rappelant son entrée triomphale dans le ciel.

Aux jours mauvais de 93, l'impiété ne pouvait laisser subsister cette image de la sainte Vierge et les tableaux religieux qui embellissaient cette église. Une horde de vandales, ivres de fureur, se précipite dans la maison de Dieu, et là, à l'envie on détruit tout ce qui peut rappeler le Christ et sa religion sainte.

Cependant il fallait atteindre à la statue de la Reine du ciel ; on a conjuré sa ruine car pourrait-on se résoudre à siéger, dans le comité révolutionnaire, sous l'égide de celle dont chaque jour on attaque la maternité divine ? Des échelles sont dressées avec peine, et un intrépide et hardi démolisseur, armé d'une hache, se lance pour détrôner la sainte Vierge

qui, jusqu'à, a protégé la ville et attiré sur ses habitants d'abondantes bénédictions.

Une minute lui a suffi pour franchir l'espace ; il brandit sa hache, et pour donner à son bras plus de force, à son coup plus de justesse, il saisit de la main la trompette de l'ange et s'apprête à frapper l'image de Marie. Ses complices, qui ont suivi toutes ses démarches, déjà applaudissent à son sacrilège triomphe. Mais, ô décrets impénétrables de la justice de Dieu ! la trompette se brise, l'impie, entraîné par l'impulsion qu'il a voulu se donner, tombe sur l'autel et se rompt la colonne dorsale. Sa chute, sa blessure, ses cris épouvantent les révolutionnaires ; ils cessent leurs ravages ils tuient, et c'est à cette circonstance que l'église de Neuville doit avoir conservé sa boiserie, et surtout le groupe de l'Assomption de Marie, qui fait son plus bel ornement.

Le malheureux blessé fut transporté dans sa demeure, où il expira trois jours après, poussant d'affreux hurlements de douleur et de désespoir. Le souvenir de ce terrible châtement est encore présent à bien des mémoires, et a servi à plusieurs mères chrétiennes pour inspirer à leurs enfants des sentiments de respect et de dévotion envers la sainte Mère de Dieu.

Statue miraculeuse.

A l'époque de la grande révolution presque toutes les églises furent profanées et détruites ; les statues et tableaux de la sainte Vierge furent mis en pièces. Le ciel arrêta la puissance de l'enfer devant la statue de Sablonnières, qu'on voit encore aujourd'hui dans l'église de la paroisse.

Cette statue, qui est de la fin du XIVème siècle, représente la Vierge debout, portant une couronne, élégamment découpée, tenant d'une main un livre que feuillète l'Enfant Jésus, également debout de son côté.

Les révolutionnaires en avaient juré la destruction, et pour exécuter leur projet impie, ils vinrent à l'église avec de grosses cordes, à l'aide desquelles ils descendirent, quoique à grande peine, la statue de son piédestal, puis la traînèrent jusqu'à la porte de l'Eglise ; mais là la statue opposa à tous leurs efforts réunis une immobilité invincible. Ils essayèrent à plusieurs reprises, jamais ils ne purent le mouvoir de place ; elle résista à tout, comme si elle eût été fixée en terre, et parut même tout ruisselante de sueur, disent les vieillards du pays qui ont été témoins du fait. De guère lasse, les malheureux renoncèrent à leur sacrilège entreprise, et se retirèrent tout confus. La Vierge fut ensuite replacée avec facilité sur son piédestal, sans avoir été aucunement endommagée. — L. R. P. Hugaut.

**A TRAVERS LA PRESSE
CANADIENNE**

On lit dans l'Électeur du 20 juillet:
"Nous avons fait une erreur involontaire l'autre jour en disant que la Vérité de samedi dernier ne disait mot de la lettre au cardinal Simeoni et du fameux mémoire sur la question politico-religieuse."

Mais aussi pourquoi M. Tardivel va-t-il cacher ses articles en sixième page de son journal à la suite des faits divers?.....
D'abord, M. Pacaud nous ne publions pas de faits divers. L'article n'était pas caché du tout; s'il se trouvait un peu vers la fin du journal, c'est que nous tâchons, autant que possible, de mettre chaque chose à sa place. Les sujets d'une importance médiocre se trouvent toujours vers la fin d'un journal. Aussi pourquoi M. Pacaud va-t-il chercher nos écrits à son adresse sur la première page? Quand il les trouve ailleurs que sur la sixième ou la septième page, il peut être certain que c'est une erreur du metteur en pages.

M. Pacaud dit ensuite:
"En tout cas, si M. Tardivel a parlé, il n'a pas dit grand' chose de neuf. Des personnalités, voilà tout. Il nous demande où nous avons pris les documents. Que vous importe, confrère? C'est notre devoir de journaliste d'être bien renseigné sur les affaires d'intérêt public."
"A votre tour, M. Tardivel, admettez avoir écrit la lettre au cardinal Simeoni et le mémoire où vous dénonciez Mgr l'Archevêque, et nous vous laisserons en paix."

Si nous n'avons pas dit grand' chose dans notre avant dernier numéro, reproduisez ce pas grand' chose, afin que vos lecteurs le voient. Vous n'osez pas le faire.

Il nous importe, et il importe beaucoup au public de savoir où et comment vous avez obtenu ces documents, si réellement ils sont authentiques. Les avez-vous volés? Les avez-vous achetés? Les avez-vous obtenus par quelque trahison ou abus de confiance?

Si ils sont authentiques, il est impossible que vous les ayez obtenus par des moyens avouables.

Il importe donc souverainement de savoir comment vous les avez obtenus: toute la question est là.

Peu importe le contenu de ces papiers. Ce que le public demande, c'est une réponse catégorique à cette question: Comment M. Pacaud est-il venu en possession de documents secrets qu'il dit lui-même avoir été envoyés à Rome?

Avons-nous au milieu de nous un voleur d'archives secrètes, ou un homme qui exploite la trahison et l'abus de confiance?

M. Pacaud nous promet de nous "laisser en paix" si nous voulons admettre que nous sommes l'auteur des documents en question.

La paix de M. Pacaud, nous n'en avons nul souci. C'est M. Pacaud qui est en peine; ce n'est pas M. Tardivel.

Dans toute cette affaire, M. Tardivel n'a aucun reproche à se faire. Il n'a rien à admettre, rien à nier.

M. Pacaud a causé un scandale considérable en livrant à la publicité des documents qui, s'ils sont authentiques, auraient dû rester à jamais secrets.

Son but, sans doute, était de nous ruiner. Il ne nous a causé aucun tort, même un tort appréciable à prix d'argent. Il a réussi seulement à raviver la discussion sur des questions qui ne peuvent se régler devant le tribunal incompetent de l'opinion publique.

L'Électeur nous avait menacé de publier

intégralement le fameux mémoire qu'il nous attribue et dont il n'a donné que des extraits. Quand va-t-il exécuter sa menace?

Le Pionnier, convaincu d'avoir voulu nous faire dire tout le contraire de ce que nous avons dit, au sujet du bien et du mal, offre quelques explications tellement embrouillées que nous ne pouvons vraiment pas les comprendre, quelque bonne volonté que nous y mettions.

Dans l'espoir que nos lecteurs seront plus heureux que nous, nous citons le passage suivant:

"Cependant de ce que vous avez dit: "Le mal est toujours le mal et il n'est jamais permis de dire que le mal est bien," ce qui n'a pas besoin d'être affirmé par personne, il ne s'en suit pas qu'il soit impossible de trouver des hommes qui croient et qui soutiennent qu'une chose est mal, pendant qu'elle ne l'est pas, et vice versa. Et nous, qu'avons nous dit? que par votre indépendance en politique vous prêchez indirectement la licence de la libre pensée, c'est-à-dire le droit de dire et de soutenir que le mal est bien et vice versa, sans admettre, bien entendu, que ce que vous prétendez être le bien est le mal. Ce qui est bien différent."

Comprenez vous?
Dans votre premier article, il n'était pas question de "prêcher indirectement la licence de la libre pensée"; vous affirmiez carrément que la Vérité "vent non-seulement quatre partis, mais autant de partis que de représentants, la licence et la libre-pensée, le droit de dire et de soutenir que le mal est bien et vice versa."

Or, ce que la Vérité veut et prêche, c'est tout le contraire, et vous le savez, confrère.

Quand un journal demande, à temps et à contre-temps, que les hommes publics, les députés, les ministres, n'aient d'autre guide que celui qui leur offre la religion catholique, il ne prêche pas la licence et la libre-pensée, le droit de dire que le mal est le bien. Ou bien nous ne comprenons plus rien aux affaires de ce monde.

Qui a jamais prétendu qu'il fût "impossible de trouver des hommes qui croient et qui soutiennent qu'une chose est mal, pendant qu'elle ne l'est pas, et vice versa"? Qui vous parle de cela, confrère?

Malheureusement, ces hommes-là existent, et en très grand nombre; et c'est précisément pour en diminuer le nombre que nous voulons que l'on adopte, pour criterium de la vérité politique et sociale, une règle stable et infaillible. Nous voulons que les hommes se laissent conduire, dans les affaires publiques, par les lumières qu'ils ont reçues d'en Haut, et non par l'aveugle esprit de parti.

Et vous, confrère, par quoi voulez-vous qu'ils se laissent conduire? Êtes vous capable de formuler clairement votre pensée sur cette règle qu'il faut dans les affaires politiques, comme partout ailleurs?

Le Pionnier dit que nous nous laissons conduire par "un zèle très louable mais poussé à l'extrême."

Comme nous voulons nous amender au plus vite, nous invitons notre confrère à nous faire voir, par des faits bien précisés, quand et comment nous avons péché par excès de zèle.

Pour nous, nous craignons fort que le bon Dieu ne nous juge autrement que le Pionnier; nous avons bien peur d'être convaincus, devant le souverain Juge, non d'avoir fait des excès de zèle, mais de ne pas avoir déployé assez de zèle pour sa sainte cause. Voilà notre seule inquiétude, et elle déplaît au Pionnier.

Autre citation du Pionnier:
"Vous n'êtes pas sérieux confrère quand vous dites que nous faisons le rapprochement d'un parti quelconque avec l'Eglise. Ne pourriez-vous pas voir, par hasard, au contraire, le rapprochement de ceux qui attaquent l'autorité civile et l'autorité de l'Eglise. Relisez encore, confrère, ce que nous avons écrits et nous avons confiance que vous vous apercevrez que vous n'avez pas rendu, vous, fidèlement notre pensée."
"D'ailleurs, rappelez-vous que les libres penseurs, pour arriver à combattre l'Eglise, ont commencé par attaquer le trône."

Nous sommes très sérieux, et nous avons rendu fidèlement votre pensée. Nous avons cité vos paroles; nos lecteurs peuvent y recourir.

Le Pionnier fait encore un rapprochement bizarre entre ceux qui attaquent les ministres, sous un gouvernement constitutionnel, et les libres penseurs qui attaquent le trône, c'est-à-dire le principe même de l'autorité civile.

En attaquant tel cabinet, sous le régime constitutionnel, on n'attaque pas l'autorité elle-même, mais seulement les hommes qui exercent l'autorité au nom de la couronne.

Peut-être que ce système de gouvernement ne plaît pas à notre confrère, mais il ne doit pas nous en tenir responsable. Quoiqu'il nous traite d'extrémiste, nous n'allons pas entreprendre de changer la forme de notre gouvernement.

Si l'on ne peut attaquer un cabinet, sous le régime constitutionnel, sans être coupable de battre en brèche le principe même de l'autorité civile, comment se fait-il que le Pionnier ait combattu, pendant cinq ans, le cabinet MacKenzie?

Suffit-il, aux yeux du Pionnier, qu'un cabinet n'ait tué un conservateur, pour être à l'abri des attaques?

"Sir Narcisse Belleau."

Nous avons reçu un opuscule portant ce titre dû à la plume de M. Stanislas Drapeau. Nos remerciements à l'auteur.

A la page 23 et suivante de ce petit livre nous lisons ce qui suit:

"Sir Narcisse n'a pas voulu accepter un seul denier pour les dépenses qu'il encourait ni pour tenir lieu d'une résidence officielle que la loi permettait. Bien que les deniers fussent votés par la législature pour cet objet, durant les sept années que Sir Narcisse tint les rênes du gouvernement, ces sommes sont toujours restées dans le trésor provincial. Même refus de sa part pour les dépenses occasionnées dans la réception officielle des Princes de la Cour Royale qui visitèrent le Canada, durant cette période."

Ceci offre un singulier contraste avec ce qui se passe de nos jours.

Quand reverrons-nous l'ancien régime?

Nouvelles générales.

Le R. P. Tortel, pendant plusieurs années supérieur de la maison des RR. PP. Oblats à St Sauveur de Québec, a été nommé assistant provincial de l'ordre à Lowell. Le R. R. Bournigal le remplace à St Sauveur.

Presque tous les opérateurs de télégraphe aux Etats-Unis et au Canada se sont mis en grève ces jours derniers. Les compagnies de télégraphe ont assez facilement remplacé les grévistes, du moins en partie.

Le Conseil privé en Angleterre vient de casser le jugement de la Cour suprême dans la fameuse cause de Mercer. Ce tribunal déclare, contrairement à la Cour suprême, que lorsqu'une propriété revient à la couronne par déshérence, ce sont les gouvernements provinciaux, et non le gouvernement fédéral, qui représentent la couronne. Une bonne note pour le Conseil privé.

Madame C. Vincelette désire remercier cordialement toutes les personnes qui lui ont prêté leur généreux concours lors de la fête des petits orphelins, et en particulier MM. les bouchers, les épiciers et les boulangers.

Un de nos abonnés, qui signe un voyageur, nous prie de publier la lettre suivante:—"M. le rédacteur. Permettez-moi, par la voie de votre intéressant journal, de féliciter la compagnie de navigation du Richelieu et Ontario sur le choix de ses employés. Le 14 du courant j'ai fait le voyage à Montréal sur le bateau de ce nom, et j'eus le plaisir de faire la connaissance du capitaine Roy dont l'urbanité et la courtoisie sont maintenant proverbiales. La peine que se donne le brave capitaine pour procurer tout le confort possible aux voyageurs constitue un des charmes du voyage de Québec à Montréal."

Le ravages du choléra augmentent toujours en Egypte. On craint sérieusement que le terrible fléau n'envahisse l'Europe et peut-être aussi l'Amérique.

De récents orages, en divers parties des Etats-Unis, ont causé des dommages considérables aux récoltes. Ici, au Canada, nous avons eu un orage violent, accompagné de tonnerre, dimanche dernier. Une femme a été tuée par la foudre, à St Jean-Chrysostôme, et à Ste Foye, une maison a été incendiée.

Veitimilla, ci-devant dictateur de la république de l'Equateur, a pris la fuite et s'est rendu au Pérou.

M. Waddington a été nommé ambassadeur français à Londres.

On annonce la mort subite de Mgr Lamazou, ancien évêque de Limoges, récemment nommé au siège d'Amiens, en remplacement de Mgr Guibert, nommé archevêque de Bordeaux.

Le trop fameux Alfred Naquet, le champion du divorce, en France, a été élu sénateur dans le département de Vaucluse.

Depuis plusieurs jours le télégraphe, si apte à nous expédier le moindre cancan des rues, ne nous donne aucune nouvelle du comte de Chambord. Il s'agit d'un roi catholique, voyez-vous, et le télégraphe est sous le contrôle de la juiverie et de la franc-maçonnerie.

PETITES NOTES.

D'après les journaux français, M. l'abbé Moigno, bien connu par ses travaux scientifiques, se met à la tête d'une entreprise extraordinaire: Il s'agit tout simplement de faire des fouilles dans l'ancien lit de la Mer Rouge pour trouver les restes de l'armée de Pharaon, ensevelie sous les flots lors qu'elle poursuivait le peuple juif. On croit que les chars, les armes, les trésors etc., sont parfaitement conservés, et peut-être aussi les cadavres.

On évalue les dépenses des fouilles à trois cent mille francs; la compagnie se remboursera amplement par la vente des antiquités que l'on espère trouver.

On prétend connaître exactement aujourd'hui l'endroit où le peuple juif a traversé la Mer Rouge.

AVIS.

Bureau à Montréal:—M. D. HENAULT, 275 rue Jacques-Cartier, est autorisé à solliciter des abonnements et des annonces pour notre journal à recevoir les paiements et à donner des reçus.

Dépôts à Montréal:—A. E. PAYETTE, Marchand, 569, Rue Ste Catherine, et P. M. AMYOT, kiosque, Ave N.-D. place Jacques Cartier.

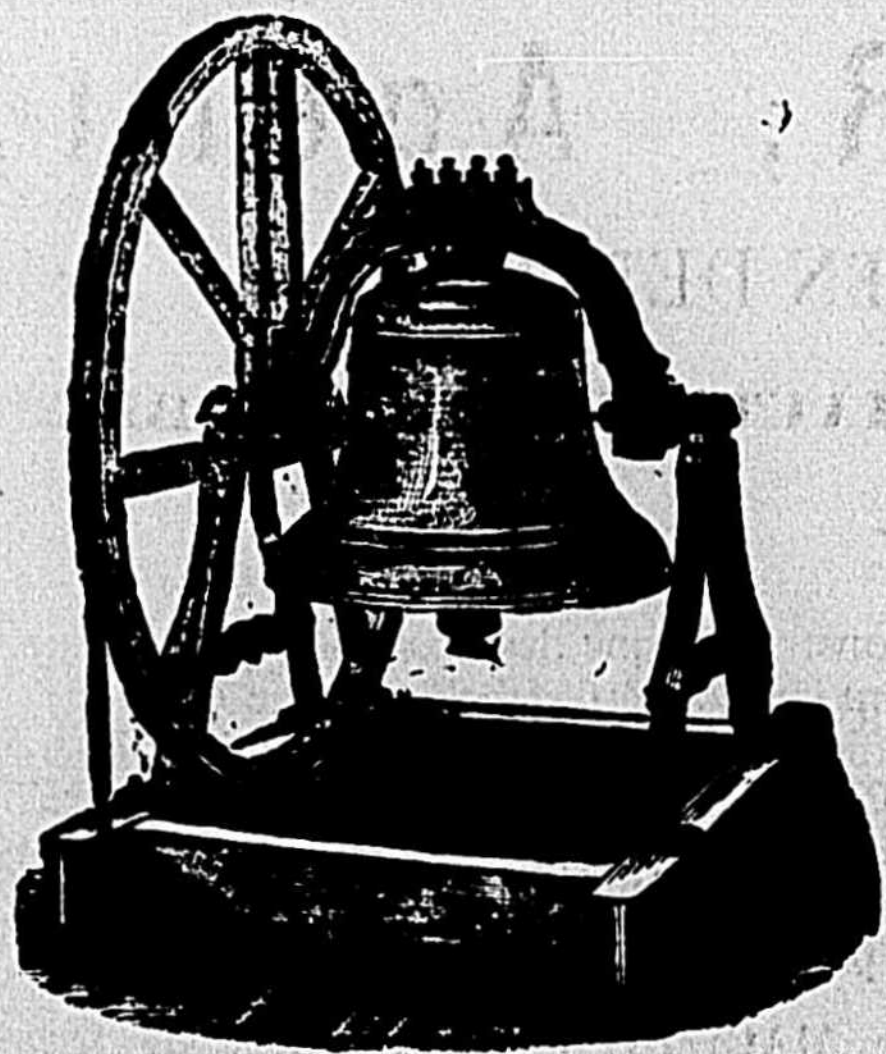
Dépôts à Québec:—L. DROUIN & FRÈRE, libraires, St-Roch; L. G. LEPIÈRE, libraire, H. V.; Diles CASTON-GUAY & VAILLANCOURT libraires, St-Sauveur; F. BELAND, tabacôniste, Faubourg St-Jean.

Toute personne qui a besoin d'un harmonium neuf, de première qualité, devrait s'adresser au bureau de la "VÉRITÉ". Nous sommes en mesure de vendre un de ces instruments à bonne composition.

M. S. Talbot est notre agent pour Levis autorisé à prendre des abonnements, des annonces, à collecter et à donner des reçus.

Nous appelons spécialement l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce de M. J. & W. REID que nous publions cette semaine.

ANNONCES NOUVELLES



Aux MM. du Clergé et autres.
Je, soussigné, ai l'honneur d'informer les MM. du Clergé et autres, que je suis prêt à monter et poser des cloches dans le plus court délai et à les conditions très libérales.
Par un principe amélioré par moi, on peut rendre les cloches plus ou moins dures à sonner et en même temps leur donner le son le plus pur qu'elles puissent rendre. Je ferai ainsi remarquer que le système que je mets en pratique a l'immense avantage de ne pas ébranler les clochers.
Je pourrai fournir aux MM. qui le désireront les meilleurs certificats.

ANDR PICARD
No. 74, RUE FLEURIE, No. 74
St Roch, Québec.

Meres! Meres! Meres!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—Cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente chez tous les pharmaciens 25 cents la bouteille.

Profitez-en!! Profitez-en!!!
LES PLUS GRANDS AVANTAGES
SERONT OFFERTS.

A tous ceux qui ont besoin de
Marchandises
Seches

En allant directement chez
L. PARADIS
MARCHAND
114 RUE ST-JOSEPH.

On est sur et certain de pouvoir profiter de la chance très rare d'acheter dans un "MAGASIN QUI EST REELLEMENT EN LIQUIDATION."

L. Paradis invite cordialement ses amis et le public à venir voir et son assortiment qui est complet et ses prix.

Voulant se retirer des affaires, des circonstances incontrôlables l'ont retardé dans ce projet. Mais ayant réussi à les surmonter, il vendra toutes ses Marchandises sans réserve.

PROFITEZ-EN.

L. PARADIS

MICHELE REGALI & Cie.



STATUAIRES.

Nous avons l'honneur d'informer, les messieurs du clergé, les communautés religieuses, et le public que nous avons transporté notre établissement au numéro 110 rue St-Jean Hauteville.

Nous avons toujours en magasin, un assortiment complet de statues, centres, corniches, et de toutes sortes d'ornementation, pour Eglise, sacristies, presbytères, maisons privées, ainsi nous nous chargeons de toutes sortes de décorations, dans les églises, maisons privées etc.
Une visite est respectueusement sollicitée.

MICHELE REGALI & CIE.
No. 110, Rue St-Jean,
H. V.
QUEBEC.

CHAPEAUX DE PAILLE
UN GRAND ASSORTIMENT.

BIEN VARIÉ.
A des prix modérés.

Une visite est sollicitée.
J. C. PATERSON,
27 RUE BUAPÉ, QUEBEC.

J. E. BRETON
Marchand de Nouveautés
68 RUE ST JOSEPH.

J'ai l'honneur d'informer le public, que j'ai toujours en magasin, un assortiment des plus complets, de marchandises de nouveautés, aussi habillements complets pour homme \$3.00.
Robes pour dame, dernier goût \$1.50.
Manteaux \$0.75.
Chapeaux de dames garnis gratis.
Deux bonnes modistes sont toujours au service de l'établissement.

SPECIALITE.
Je me charge à peu de frais de faire nettoyer, teindre et friser toutes les plumes D'AUTRUCHE, toutes les BLANCHES garanties en NOIR.
Je sollicite une visite à l'ENSEIGNE de l'AUTRUCHE.



SIROP DES ENFANTS.

PREPARE PAR LE

Dr Coderre

Professeur de matière Médicale et de Thérapeutique.

"Le sirop des enfants" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans le cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhumes, etc., etc.



PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES

De MEGALE (RECOURTES EN SUCRE)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur des maux de Foie, maux de Tête, Indigestions, Etourdissements, et de tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'Estomac.

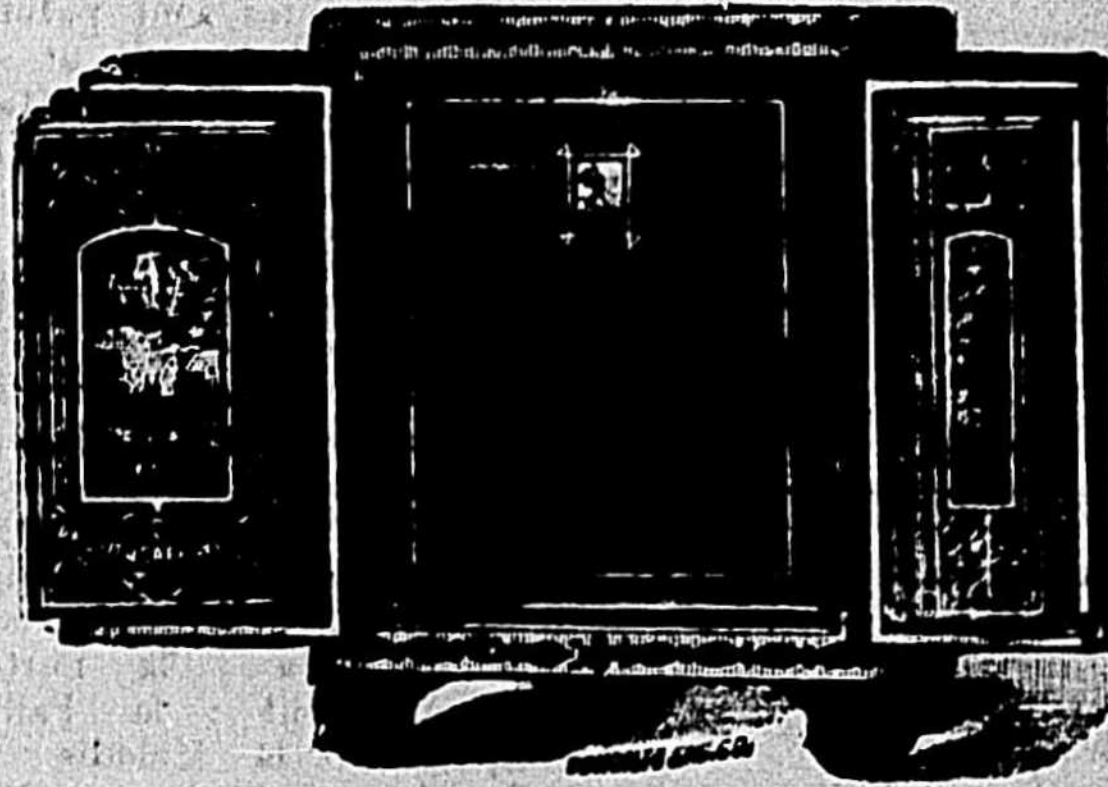
B. E. MEGALE.
MONTREAL.

COFFRES DE SURETE. SAFES DE

J & J TALOR.

Munis de serrures à combinaison ou à clef.

A l'épreuve du feu et des voleurs.



Protégez vos valeurs.

J. H. E. PLAMONDON, & Co Agts.

Les safes de Taylor, sont sans contredit les plus améliorés et les plus efficaces. Demandez le catalogue et les prix en vous adressant à J. H. E. Plamondon & Co.

MACHINES A COUDRE DE TOUTES SORTES.

Wheeler, Wilson, Singer, Royal, Howe, Wauzer, Belmont, White, Raymond, Le Canadien, New Home

Parties mécaniques de toutes les machines, Huile, Navettes, aiguilles etc.
Réparation des moulin exécutée avec promptitude et perfection.

J. H. E. PLAMONDON & CIE.
246 RUE ST JOSEPH PRÈS LA HAULE JACQUES CARTIER. 243
SAINT-ROCH QUÉBEC.

PRELARTS, TAPIS

LA MAISON T. HUDON
fait ces jours-ci l'ouverture de
25 CAISSES

DE PRELARTS ANGLAIS, CANADIENS ET AMERICAINS.

Depuis 1 verge jusqu'à 8 verges de largeur, dont une partie à l'usage de les gers domages

Ces toiles seront vendues à des prix non offerts jusqu'à aujourd'hui : depuis **25 c. par verge carrée** en montant.

Notre département de TAPIS a été considérablement augmenté et on y offrira une variété infinie à des prix défiant toute compétition. 15 BALLOTS viennent d'être reçus et la balance de notre importation est attendue par les prochains vapeurs.

T. Hudon.

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DE LA
COURONNE, ST-ROCH.
QUEBEC.

Chevaux et Voitures.

PIERRE TRUDEL

Maître Charréier.

Station Marche Jacques Cartier.
ET
No. 131 RUE DE LA REINE ST-ROCH.

A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a toujours à la disposition des promeneurs une quantité de CHEVAUX ET VOITURES de 1ère classe, à un et deux chevaux.

LES PRIX SERONT MODERES. SATISFACTION GARANTIE.

Nos hommes sont toujours très polis et nos chevaux et attelages sont de première qualité.

On pourra le voir toujours chez lui et son frère au marché Jaques Cartier.

P. TRUDEL.

FAUCHEUSES!!

Montures en fer ou en bois.

POUR UN ET DEUX CHEVAUX.

Bateau Ithaca patente,
Moissonneuse simple
Nouvelle améliorée.

LE TOUT FABRIQUE PAR

G. M. Cossitt & Frere.
DE BROCKVILLE.

Adressez-vous ou venez voir à leur entrepot.
401 ET 403 RUE ST-VALIER ST-SAUVEUR
DE QUEBEC.

Chez A.P.T. LEGARE gerant.

—AUSSI—

Un million de Bardeaux de cèdre à très bas prix.

COAL TAR ET BRAI.

- 500 quarts (grands) Coal Tar.
- 250 " Brai noir.
- 50 " Brai vert.
- 50 " Goudron de Brai.
- 100 " de Résine.
- 200 boîtes d'é toupe anglaise

A VENDRE A BON MARCHÉ.

PAR

J & W REID
RUE SAINT PAUL.

LE CHEMIN DE LA CROIX A JERUSALEM.

Broché—\$2,50. le cent relié joli cartonnage \$5,00

TROIS CONTES SAUVAGS

Broché \$2,50 le cent, Relié joli cartonnage \$5,00

A VENDRE CHEZ I. DROUIN & Frere LIBRAIRES.

F. X. DROLET

MECANICIEN

75, RUE ST-JOSEPH,
ST-ROCH, QUEBEC.

Constructeur de machines à vapeur.
Machines hydrauliques.
Tout genre de presse hydrauliques de 400 tonneaux et audessors.
Moulins à farine.
Sciéries.
Pompes à vapeur.
Poulies, engrenages de toutes dimensions.

NOUVEL ETABLISSEMENT.

OUVERTURE DU MAGASIN

—DE—

A. E. BOISSEAU

Marchand de Nouveautés.

No. 29, RUE ST-JOSEPH, No 29
MAISON LEMESURIER.

L'assortiment est des plus complets en fait de MARCHANDISES NOUVELLES. De plus nous avons aussi une quantité de marchandises provenant de fonds de Banqueroute et que nous vendrons

TELLEMENT BON MARCHÉ

qu'il faut les voir même si vous n'en avez pas besoin.

Venez-voir et jugez par vous-même.

A. E. BOISSEAU

SAINT-ROCH.

L. MORENCY & Frere

ARTISTES,

Peintres et Decorateurs.

82 RUE DU PONT, QUEBEC.

Nous avons l'honneur d'informer le public, que nous fabriquons nous-mêmes toutes sortes de moulures pour gravures, miroirs etc., à des prix très avantageux et que nous nous proposons d'en faire une spécialité de notre commerce.

Nous nous chargeons aussi de faire des portraits au crayon, et à huile
Nous sollicitons une part d'encouragement de nos amis et du public.

L. MORENCY & FRÈRE.

Grand avantage

OFFERT A QUEBEC.

Tout le monde pourra maintenant se guérir en allant, à Québec, 38 Rue du Pont, St Roch, chez M. RACICOT, frère du Dr A. Racicot, de Montréal, P. Q.

Les remèdes sont patentés pour toute la Puissance du Canada, et sont préparés avec des Ecorces, Racines, Herbes, Gommés et Résines du Canada et des Pays étrangers.

Ainsi pas de Mercure, pas de Morphine, pas de Chloral, pas de Poisons minéraux qui tue et ruinent à jamais les plus fortes constitutions.

Si vous êtes Dyspeptique; Hydropique; diabétique; si vous avez la Maladie du Foie; les Bronchites; le Catharre; la Névralgie; les Rhumatismes; la Toux; le Rhume; le Beau-Mal (Mal-de-Matrice); si vous avez des Plaies quelconque; la Migraine; la Pituite; les Brûlements d'Estomac; les Ecrouelles; la Jaunisse; la Perte d'appétit; l'Asoupissement; la Faiblesse; la Constipation; la Maladie de Rognons; la Diarrhée; le Choléra; le Fri-sou; les Boutons à la figure et sur tout le corps; des Démangeaisons; le mal de Dents; des Panaris; etc., etc.

N'oubliez pas l'adresse :

E. RACICOT,
38 Rue du Pont,
St-Roch Québec.

LIBRAIRIE DE ST. ROCH,

RELIGIEUX.

CLASSIQUE

et d'Education.



et d'Education.

CLASSIQUE

RELIGIEUX.

Les merveilles du monde Invisible par Alfred de Fonvielle relié.....\$ 1.00
Les oiseaux du Canada par C. E. Dionne Broché.....\$ 1.00
Juanto le harpiste par Paul Duplessis Broché.....\$ 1.00
Les Quatre Stuart pars F.D.Chateaubriand Broché.....\$ 00.30
Le chemin de la fortune par Henri Conscience Broché.....\$ 00.30
Les chasseurs de tigres par Alfred Brehat Broché.....\$ 00.30
Deux amis par Alfred Bréhat Broché \$00.30
La Papauté par Louis Veillot Broché.....\$ 00.50
Pierre Saintive par Louis Veillot Broché.....\$ 00.60

— AUSSI —

PAPETERIE, CIERGES, IMAGERIE, LIVRES BLANCS, ARTICLES RELIGIEUX, vin de Messe, etc.

L. DROUIN & FRERE

LIBRAIRES-IMPORTATEURS

96, Rue St. Joseph, 96,
QUEBEC

COIN DES RUES ST-JOSEPH et de la CHAPELLE.

CHEZ J.-E. LATULIPPE

Four Draps, Casimirs et Tweeds

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour de belles Etoffes à Robes

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour tous les effets de la première Communion

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour Cotons, Shirlings, etc., etc.,

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour tous les genres de Marchandises Sèches à bas prix.

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour Dentelles, Mousselines, Rubans, Fleurs, Chapeaux, etc.,

CHEZ J. E. LATULIPPE

ALLEZ TOUT DROIT

CHEZ J. E. LATULIPPE

Où vous serez bien servi à des prix très réduits.

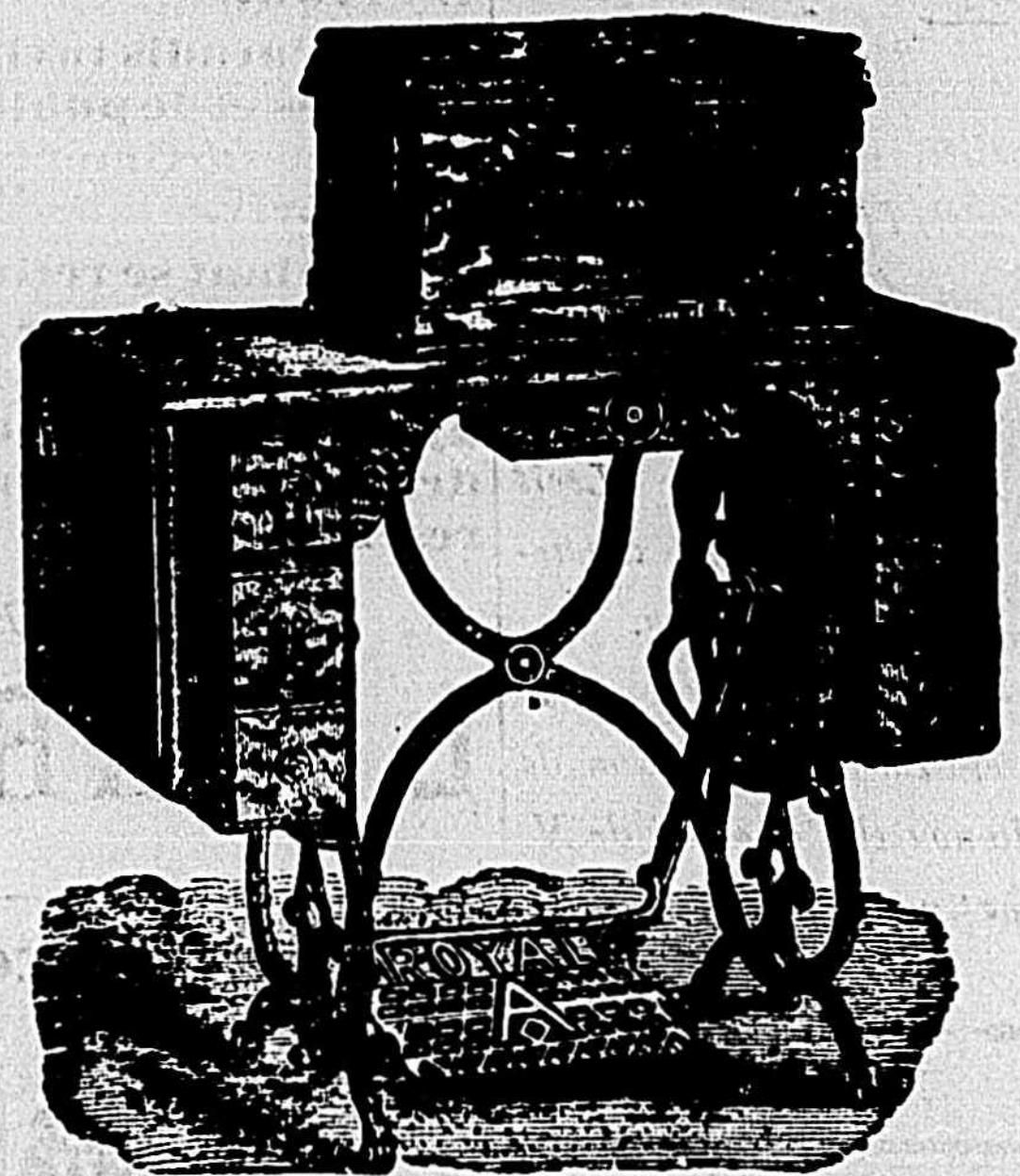
N'oubliez pas que c'est au Magasin, coin des RUES ST-JOSEPH ET DE LA CHAPELLE

CHEZ J.-E. LATULIPPE.

La reine de toutes les autres

Elle se trouve au sommet. L'étoile qui les conduit toutes. La machine à coudre ROYALE A, a fonctionnement facile.

ROYAL A



ROYAL A

R. TURNER, Agent,
EN GROS ET EN DETAIL

No. 79, RUE ST-JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

Procurez-vous une des machines les mieux construites, une des machines qui fonctionnent le plus parfaitement de toutes celles qui ont jamais été fabriquées au Canada, la NOUVELLE ROYAL A. C'est incontestablement la machine à coudre qui fonctionne le plus facilement qu'on puisse trouver sur le marché. L'aiguille s'ajuste toute seule. Elle est facile à conduire. Une seule leçon suffit pour apprendre à la conduire avec habileté. Pour les ouvrages de famille ou pour les légers ouvrages de fabrique elle dépasse toutes les autres. Elle peut coudre très rapidement et presque sans bruit.

Toujours en magasin un grand assortiment de MACHINES A COUDRE de toutes sortes aiguilles, bobines, tourne-vis, caunisse pour huiler.

Toutes sortes de machines réparées et améliorées.

Agents demandés pour la vente de la machine à coudre ROYAL A.

W. H. TURNER

GERANT.